

Port GALLICE – Antibes – 2018



Maitre d'ouvrage : Artémis – Ville d'Antibes

Données du projet :

- Surface (bâtiments) : 4900 m²
- Budget de travaux bâtiment : 7,5M€
- Budget de travaux total : 13,7M€

Programme général

La gestion des ports de Vauban et Gallice a été confiée au consortium Artémis, regroupant la CCI Nice Côte d'Azur, la Caisse d'Epargne Côte d'Azur et la Caisse des Dépôts, pour piloter le programme d'investissement qui dépasse les 100 millions d'euros. Le consortium a confié à l'architecte Philippe Prost le projet de transformation des deux ports Gallice et Vauban. L'objectif est de faire d'Antibes la capitale européenne du yachting.

Le plan d'investissements inclut de nouvelles capitaineries, la requalification des aires de carénages, le confortement des remparts, la création d'un yacht-club avec un restaurant, les aménagements du Fort carré, la construction d'un parking souterrain. Les quais intégrant des critères HQE (revalorisation des déchets de déconstruction, intégration de revêtement de sol produisant de l'énergie solaire, etc.) seront surélevés de 40 cm.

Le niveau des infrastructures vieillissantes va être réhaussé afin de faire face à la concurrence avec l'arrivée de nouveaux acteurs en Croatie, en Espagne ou encore en Turquie. La requalification des quais est l'occasion de mettre aux normes les réseaux et d'offrir des services performants. Le port sera éco-responsable en termes de récupération des rejets des eaux des navires, de consommation électrique, etc...

Missions d'ALTO Ingénierie

- MOE Fluides
- MOE Environnement
- BET Eclairage

Etudes particulières

Démarche environnementale et innovations :

Diagnostic réemploi des matériaux

Etude de faisabilité sur la mise en place d'énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, système innovant de solaire à concentration et autres solutions énergétiques adaptées au contexte du port de plaisance.

Expertise Eclairagiste

Accompagnement technique et artistique du projet dès les esquisses.

Prise en considération de la lumière dans son ensemble :

Exigences et labels

Confort des usagers

Respect des normes (EN 12464-1, ...)

Consommations maîtrisées